

UNE AUDIENCE EXCEPTIONNELLE

L'audience accordée à l'UNSA par Monsieur Serge PUCETTI en présence de la nouvelle Adjointe au DI, Madame Sandrine AMBACH pourra être qualifiée d'exceptionnelle.

En effet, nous leur avons fait remarquer qu'autant à Bayonne, qu'à Poitiers ou Bordeaux tous les DR ou DI avaient été, jusqu'à présent, des hommes.

Avec Madame AMBACH, voici que le N°2 (nouveau poste implanté dans l'interrégion) est désormais une femme. Le verrou de Nouvelle-Aquitaine a sauté! Si pour beaucoup de douaniers cela va de soi, pour les plus anciens et les militants de l'UNSA qui ont toujours mis le combat de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes dans leurs priorités, **le moment était exceptionnel voire émouvant.**

Les profils des Directeurs Adjointes au DI sont différents d'une DI à l'autre. Dans le cas de Mme AMBACH, ce poste, compte-tenu de sa jeunesse, peut éventuellement être une marche vers la fonction de DI, mais la DG n'a pas arrêté de doctrine générale.

D'emblée L'UNSA fait une remarque et des propositions.

Dans la suite du sujet de l'arrivée de la Directrice adjointe, L'UNSA de Nouvelle-Aquitaine a fait remarquer que le site Aladin de notre circonscription bien que complet et attrayant comportait un document sur lequel nous avons des propositions de modifications.

Il s'agit de l'organigramme de la DI qui schématiquement place le pavé de l'Adjointe au DI sous le pavé du DI sans qu'il soit relié à d'autres secteurs. Nous jugeons cette présentation inadaptée!

Comme nous l'avons dit lors du dernier CTSD de juin, nous souhaitons, à l'UNSA, revaloriser la place de la Formation Professionnelle sous ses trois dimensions en la mettant directement sous la responsabilité de l'Adjointe au DI :

L'OFFRE DE FORMATION DES ÉCOLES OU DES SERVICES FP :

Cette offre, se déploie dans un sens, vers les agents.

Les femmes dans l'histoire douanière

La douane fut un métier longtemps réservé aux hommes. Cependant, avant le 20ème siècle, on rémunérait les femmes de douaniers pour assurer la fouille corporelle des "pacotilleuses" par soucis de décence et de pudeur!

Ce n'est qu'au début du siècle dernier que l'on embauche les dix premières femmes (10 dactylographes!).

Leur accès à la catégorie A, n'ayant été autorisé qu'en 1960.

A partir de 1979 les femmes ont pu intégrer le service de la surveillance et jusqu'en 1983 il y avait des quotas maximum de femmes (de 10 à 35%) pour les lauréats des concours.

C'est en 1980 que la première énarque entra en douane et en 1985 que la 1er Directrice fut nommée, année où un décret d'application exclut la douane des administrations pouvant déroger au principe d'égalité d'accès.

Et en septembre 2020 ...

LA FORMATION PRATIQUE :

Elle regroupe tout ce qui s'appelle tutorat et tuilage. Elle se pratique dans les deux sens mais à des moments différents de la vie professionnelle de l'agent ; plus expérimenté, l'agent sera tuteur, plus jeune, il sera élève.

LA FORMATION INTERNE AU SERVICE :

Mise en œuvre au niveau du service par un agent en collaboration avec le chef de service, elle s'applique dans les deux sens, l'agent étant à tour de rôle donneur ou receveur. Nous sommes favorable à son développement et sa valorisation.

Mais nous avons aussi insisté sur les effets attendus d'une FP de qualité :

- ✓ Elle permet une meilleure adaptation de l'agent à son poste et participe ainsi au bien être au travail (BEAT) ;
- ✓ Elle renforce l'efficacité des services ;
- ✓ Et elle joue un rôle dans l'évolution de carrière des agents qui sera de plus en plus prépondérant avec la mise en œuvre des LDG ;

L'UNSA s'oppose à la réforme Fonction Publique des Lignes De Gestion (LDG)

nous le réaffirmons à Monsieur PUCETTI. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement alors même que cette réforme éloigne les représentants des agents de tout droit de regard et de proposition quant aux mutations et bientôt aux promotions.

C'est la casse à Macron qui poursuit son œuvre !

Néanmoins il faudra rebâtir et la particularité de l'UNSA est de ne pas lâcher le morceau ! Aussi afin de ne pas laisser champ libre à l'arbitraire pour les futures promotions, nous pensons qu'une **Formation Professionnelle qualifiante, quantifiée et validée** assurerait un amortisseur au tout arbitraire. Dans le contexte actuel, nous avons fait part de la faiblesse numérique du service FP de la DI de Nouvelle-Aquitaine (3 agents contre 4 dans les autres DI), mais le DI nous a répondu qu'il y avait toujours un suivi effectué par l'ex responsable devenue adjointe au service RH.



Si comme le disait le poète, la femme est l'avenir de l'Homme, le syndicaliste UNSA dit aussi que la FP est l'avenir du DOUANIER.

Le bilan COVID.

Le DI nous fait part des dernières indications chiffrées concernant les approvisionnements en masques et les agents touchés par des mesures sanitaires.

La commande des masques passée par la DG est bien arrivée au niveau des DR, néanmoins le fastidieux travail de comptage se poursuit afin d'éviter toute rupture de stock.

Le nombre d'agents atteint du COVID décroît et Monsieur PUCETTI espère que cette tendance se poursuivra.

Le télétravail ... oui mais.

L'UNSA a demandé l'extension du télétravail dans les zones rouges qui se généralisent, mais a aussi mis en garde contre un déploiement sans concertation des demandes de télétravail conventionnées. En effet, nous estimons que ce mode de travail ne doit pas porter atteinte aux

droits de congé des agents lorsque le service est notamment astreint à un certain pourcentage de présentiel. Il doit également prendre en compte les temps partiels qui sont de droit.
Pour répondre à notre demande le DI nous indique que ce sujet pourrait être traité de manière complète au **CTSD de début d'année 2021**.

Les effectifs et l'avenir.

Thème on ne peut plus préoccupant, on a senti chez le DI une forme de lassitude à devoir préparer ses services à de nouvelles coupes sombres de personnels. Même si le chiffrage par DI sera connu en fin d'année, les pires pronostics avancent le nombre d'une quarantaine de postes supprimés, trop pour ne procéder comme l'an passé à aucune fermeture.

L'audience n'a pas permis de rentrer dans le détail mais rendez-vous nous a été donné pour l'audience de janvier prochain.

Faire face au COVID est une chose, faire face aux suppressions de postes en est une autre !

L'arrivée d'une psychologue du travail ne sera donc pas de trop pour aider à gérer toutes les situations collectives ou individuelles qui ne manqueront pas de surgir.

Mais nous aimerions aussi savoir vers où nous amènent les décisions politiques ?

En effet après avoir transféré à la DGFIP les 3 TIC (gestion et contrôle), la DAFN avec les fermetures du bureau d'Arcachon et du GUN de La Rochelle prévues fin 2021, des rumeurs font état d'un transfert de la TICPE. Selon le DI cette question est à l'étude mais il n'y a pas actuellement de scénario privilégié.

Concernant la branche surveillance, l'UNSA considère que les missions de la surveillance étant pérennes, il y a lieu de sanctuariser ces services. Mais le DI n'est pas d'accord avec nous sur ce point, citant l'exemple du CCPD de Canfranc (64). Selon lui, seul un arbitrage politique serait de nature à maintenir et même à renforcer nos effectifs de la surveillance, si on s'acheminait vers la **gestion de tous les points frontières** pour la mission du **contrôle de l'immigration**.

Monsieur PUCETTI s'est montré particulièrement curieux de connaître, sur ce sujet, les positions des syndicats nationaux douaniers.

Concernant la viticulture, nous avons indiqué notre position consistant à **élargir nos compétences douanières au code de la consommation** afin d'affecter un seul corps administratif de contrôle sur la filière viticole.

Voici résumé, les grands sujets de discussion intervenus lors de notre audience avec le DI le 28 septembre 2020. Depuis nous avons été destinataire du rapport de la cour des comptes concernant la DGDDI qui nous renvoie vraiment, lui, à la sinistrose.

Nous en concluons donc que l'avenir de l'administration des douanes est en jeu, requérant une mobilisation générale afin de ;

- consolider et étendre nos missions là où c'est possible,
- poursuivre la démarche qualitative appliquée à notre administration
- et clouer le bec aux fossoyeurs de la Douane.

- **L'UNSA restera à la pointe de ce combat !**

Autres informations glanées lors de l'audience :

- ✓ Les sureffectifs des agents DI ont été ramenés en trois ans de +12 à +2 (38 au lieu de 36).
- ✓ Les nouvelles technologies de visio-conférence commencent à être installées en salles de réunion des DR et DI.

- ✓ La situation en personnels du bureau de La Rochelle, malgré l'arrivée d'un agent cat.B et le remplacement de l'adjointe sera tendue jusqu'à la fin de l'année 2021. Le DI demandera un renfort supplémentaire à Paris-Spécial.
- ✓ D'autres Paris-Spé seraient nécessaires aux bureaux de Poitiers, Bayonne et à la RI.
- ✓ Le réseau des brigades à la DR de Poitiers est, selon le DI, cohérent.
- ✓ Il souligne également l'utilité des contrôles sur les secteurs des cols en citant la dernière affaire effectuée par la brigade d'Hendaye tout en nous disant ne pas comprendre que ce ne soit pas une autre brigade qu'Hendaye qui réalise ce type d'affaire dans les cols (cambo par exemple).
- ✓ Le DI nous rappelle la nécessité pour les brigades de réprimer le petit trafic de tabac notamment au sortir des ventas.
- ✓ Au départ en retraite de l'équipe Maître de Chien Stup de Mérignac, le DI envisage de la remplacer avec la mise en place d'une rotation avec la brigade de Bassens. Bassens qui accueillerait au prochain changement d'EMC une équipe anti-tabac. La réflexion reste en cours.
- ✓ Nous sommes revenu sur le système remplaçant VISIABO qui fonctionne mais pourrait être plus fiable avec la connexion à la fibre.
- ✓ Pour les gilets pare-balles féminins, le DI nous confirme leur déploiement : l'UNSA nationale est en train d'enquêter sur ce sujet, il semble que ces modèles sont des unisexes (hommes et femmes) et non distincts selon les deux morphologies. L'UNSA est en contact avec la DG sur ce point.
- ✓ Le bureau de Mérignac n'aura pas son nombre de visiteurs augmenté, le DI l'estimant bien calibré.
- ✓ Le Plan de Relance aux fins d'économie d'énergie devrait permettre en douane la transformation du parc de véhicules en modèles électrique ou hybride. Par ailleurs, la rénovation immobilière englobera ces exigences énergétiques ;
- ✓ Nous avons insisté auprès du DI sur le projet mal ficelé du transfert du bureau d'Agen en centre ville et pointé le problème crucial du stationnement des véhicules personnels des agents, ainsi que le nombre de pièces insuffisant des nouveaux locaux. Le DI a paru surpris, mais a bien noté nos remarques.
- ✓ L'installation du CSRH dans son nouveau bâtiment est prévu au 1er semestre 2022.

ALERTE MAXIMALE. . . ALERTE MAXIMALE . . . ALERTE MAXIMALE . . . ALERTE MAXIMALE

Les syndicats «sont mourants», estime mercredi dans Les Echos **Laurent Escure, le secrétaire général de l'Unsa**, estimant que la crise révèle «avec encore plus d'acuité une forme d'impuissance» des organisations syndicales. Certains disent qu'ils sont mortels, moi je pense qu'ils sont mourants», indique le responsable de ce syndicat. «Un salarié sur deux n'est pas dans la zone de protection des syndicats», ajoute Laurent Escure. «L'actualité est marquée actuellement par l'annonce par Bridgestone de la fermeture de son site de Béthune qui illustrerait l'arrivée de grands plans sociaux», dit-il. «Mais derrière ce spectre, le vrai plan social massif qui se joue en réalité, c'est celui de la non-embauche. Et celui des départs invisibles de salariés de petites entreprises, des sous-traitants, des intérimaires. Là où les syndicats ne sont pas.

